

Séance du **04 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

L'an deux mil vingt trois

et le Mardi 04 avril

à 20 h 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
30/03/2023

Étaient présents : M. Dominique BOGAERT 1^{ER} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette,

Absents excusés : M. GUYADER Alain donne pouvoir à Monsieur BOGAERT Dominique, Mme LAMARRE Nathalie ; Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à Monsieur DAÛY Serge ; Mme PRUVOT Gaëlle

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : : Délibération pour approbation du compte de gestion de l'exercice 2022

**7.1 Décisions
Budgétaires**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur communautaire visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il y a identité entre le compte de gestion et le compte administratif.

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte de Gestion à l'unanimité.

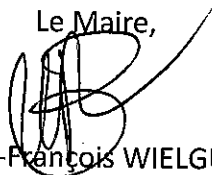
**N° de délibération
2023/16**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

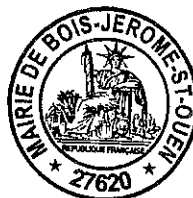
Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 04 avril 2023

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture

Le Maire,



Jean-François WIELGUS



Le Secrétaire de séance



Serge DAÛY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700728-20230404-2023-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023